

Après BNP Paribas, les États-Unis entendent frapper d'une amende le Crédit agricole



Washington, 6 août (RHC/AFP).- Après l'amende record infligée à la BNP Paribas, les autorités américaines s'intéressent désormais au Crédit agricole. Une enquête est en cours sur d'éventuelles infractions à la loi sur les paiements en dollars vers des pays soumis à blocus.

« Après un audit interne achevé il y a quelques semaines, la banque a remis l'ensemble de son dossier aux régulateurs de la banque centrale et de l'OFAC (l'Office de Contrôle d'Actifs à l'étranger) ainsi qu'au Département de la Justice et au procureur général de New York, a indiqué le directeur général de Crédit agricole SA, Jean-Paul Chifflet, en marge de la présentation des résultats trimestriels.

« Nous entrons à présent dans une phase d'explication du dossier et de discussions avec les autorités américaines, avec lesquelles nous coopérons pleinement », a-t-il précisé. « Pour nous, il n'y a aucune commune mesure avec certains autres dossiers qui ont pu être évoqués », a-t-il ajouté en référence à BNP Paribas, qui a dû payer une amende de 6,6 milliards d'euros pour avoir réalisé des transactions avec des pays sous blocus économique américain (Cuba, Soudan, Iran), une sanction sans précédent pour un établissement étranger outre-Atlantique.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/30349-apres-bnp-paribas-les-etats-unis-entendent-frapper-dune-amende-le-credit-agricole>



Radio Habana Cuba